

OUVRE-MOI LA PORTE

Municipalité de Plaisance
275, rue Principale
Plaisance (Québec) J0V 1S0

(819) 427-5363
www.ville.plaisance.qc.ca



Vol. 20, No.4

15 août 2018

MESSAGE DU MAIRE

Cher citoyen, chère citoyenne,

Premièrement, la fin de semaine du 27-28-29 juillet avait lieu l'inauguration du terrain de balle de Plaisance et pour démarrer le tout en force, un tournoi a été organisé. En tout, 8 équipes d'un peu partout ont participé à cet évènement. Plusieurs spectateurs ont regardé avec plaisir les joutes et se sont même remémoré des souvenirs. Ce fût un succès sur toute la ligne. Une cantine et un bar étaient disponibles pour les participants et les spectateurs.

Une joute des anciens aura même lieu le 19 août prochain. Si vous avez le goût de ressortir vos gants et vos bâtons vous êtes les bienvenus. Pour participer, veuillez communiquer avec Jason Carrière au 819-923-0873.

Un grand merci aux organisateurs Simon Lavergne et Jason Carrière!

Deuxièmement, Bonne Nouvelle! Après plusieurs années d'attente et de demande, le Ministère des transports a finalement installé les pancartes interdisant la circulation des camions lourds sur la montée et rue Papineau.

Christian Pilon
Maire

Heures du bureau municipal

Du lundi au jeudi

8h30 à 12h et 13h à 16h

Vendredi : fermé

TABLE DES MATIÈRES

Retrait du guichet automatique et remplacement par un guichet automatique municipal	2
Ordures - Bacs	2
Compostage	2
Logement à louer	2
On fête Marie au village	3
Rentrée scolaire 2018	3
Consultation publique -23 août-Avenir et Développement de la municipalité	3
Association des loisirs de Plaisance	4
Cérémonie au cimetière	4
Poste vacant	4
Camp de jour été 2018	4
Club de l'Amitié	5
Transport adapté et collectif	5
Programme RénoRégion	5
Offre d'emploi	6
À tous les propriétaires de chiens	6
Capsule 20 ^{ième} anniversaire	6
Avis public	7
Cours et entraînement physique	8
Le chœur La Chanterelle de la Lièvre	8
Réservation de salle-Temps des fêtes	8

Heure de tombée pour la prochaine parution :
Lundi le 1^{er} octobre 2018 à 12 h

ATTENTION - RETRAIT DU GUICHET AUTOMATIQUE ET REMPLACEMENT PAR UN GUICHET AUTOMATIQUE MUNICIPAL



Utilisateurs du guichet automatique de Plaisance veuillez noter que le guichet a été retiré le 13 août mais sera remplacé rapidement par un guichet automatique municipal (ATM). Ce guichet vous permettra seulement d'effectuer des retraits. Le dépôt de nuit restera toutefois actif pour 1 an.



ORDURES- BACS

À compter du **20 septembre prochain**, vous devrez utiliser un bac à ordures roulant de couleur noir (charcoal) de 120, 240 ou de 360 litres. Il n'y aura plus de collecte des ordures dans tous autres récipients, poubelles et sacs de plastique.

Si vous avez déjà un bac roulant d'une autre couleur que noir (charcoal) pour les ordures, des autocollants seront disponibles à la mairie afin d'identifier votre bac à cette fin à compter du 20 août prochain. L'autocollant doit être apposé sur le couvercle du bac, après avoir nettoyé celui-ci, de la façon suivante



Assurez-vous de ne pas utiliser votre bac vert de recyclage pour les ordures. Le bac de recyclage est vert, numéroté avec les armoiries de la municipalité et le logo de recyclage. Ce bac sert **UNIQUEMENT** au recyclage. Si vous possédez un autre bac vert ou d'une autre couleur vous appartenant vous pouvez vous procurer l'autocollant et l'apposer tel que démontré.

COMPOSTAGE

Une session d'information se tiendra le **4 octobre 2018**, à la salle municipale, afin de répondre à vos questions sur les changements apportés sur les matières résiduelles. La distribution des bacs roulants de 80 litres pour la collecte des matières compostables sera effectuée au cours du mois d'octobre. Il est prévu que la collecte du compostage débutera à compter du 1^{er} novembre 2018, et par la suite à chaque semaine. La municipalité a procédé à un achat regroupé des bacs dont le coût sera inclus dans les **taxes annuelles 2019**.



LOGEMENT À LOUER

Un logement est présentement disponible pour location à l'habitation à loyer modique (272, rue Desjardins). Toute personne intéressée peut communiquer avec Madame Lucie Lalande au (819) 427-9949.





On Fête Marie au Village

Fête familiale et patronale

11^e édition
de la fête patronale

Le 19 août 2018, c'est à Plaisance que ça se passe !

- 9h00 Messe en plein air célébrée par notre curé Alphonse et animée par Louise et André Lafond
(apportez vos chaises au Parc des Belles Feuilles devant l'église)
- 10h00 Ouverture des jeux (avec le très populaire Canon à Mousse !)
et épreuves d'adresse multi-génération
(faites votre équipe ou joignez-vous sur place)
- 12h00 Dîner : hot-dog, blé d'Inde, desserts, breuvages
(contribution volontaire)
- 13h00 Exposition « par COURS D'EAU » au Centre d'Interprétation
(gratuit pour les résidents de Plaisance)
- 14h00 Partie de soccer multi-génération

Les jeux sont fonctionnels jusqu'à 16h.00

Cette belle journée est une collaboration du Comité de liturgie et de la Fabrique, la municipalité, l'Association des Loisirs, le Club de l'Amitié, la ligue de soccer, de nos généreux commanditaires et de tous les bénévoles qui y participent. N'oublions pas : la meilleure publicité c'est le bouche à oreille. Parlons-en et invitons voisins, parents et amis de l'extérieur.

En cas de pluie, les activités auront lieu à l'intérieur (église et salle municipale).

RENTRÉE SCOLAIRE 2018



Votre conseil municipal se joint à toute la communauté pour souhaiter à notre jeune relève une année scolaire débordante de belles réalisations et de réussites à la hauteur de leur engagement. Avec un été exceptionnellement ensoleillé et chaud, tout le monde devrait s'être abreuvé d'énergie naturelle pour relever des défis de taille. Bonne année à notre personnel appelé à bien les accompagner dans leur parcours de formation.

CONSULTATION PUBLIQUE

AVENIR ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ- 23 AOÛT 2018

Vous êtes invités à participer à une rencontre de consultation portant sur l'avenir et le développement de la municipalité le jeudi 23 août prochain, à 18h00, à la salle municipale, sise au 281, rue Desjardins. Certains projets identifiés vous seront présentés, dont le conseil municipal désire vous entendre afin de prioriser ses actions dans l'avenir.





ASSOCIATION DES LOISIRS DE PLAISANCE

Une autre belle année s'est terminée par un pique-nique familial qui a eu lieu le 24 juin dernier au Parc Dollard-des-Ormeaux de Plaisance. Lors de ce pique-nique, les familles présentes ont pu participer à des jeux d'habileté, se familiariser avec des instruments de percussion et se faire maquiller. Merci à tous les bénévoles et aux membres du conseil.

Le 19 août aura lieu l'événement "On fête Marie au village". L'Association des loisirs de Plaisance est fière de s'impliquer financièrement et physiquement au succès de la fête.

Comme activité d'ouverture, l'Association des loisirs aimerait vous inviter à un concert qui aura lieu à l'Église de Plaisance le 30 septembre prochain à 14h et mettant en vedette la chorale **La Chanterelle de la Lièvre** sous la direction de **Daniel Lafleur**. Les billets au coût de 15\$ sont en vente auprès des membres du comité, au Marché Martin, au bureau de poste ou en composant le 819-475-6080.

L'Association des loisirs se fait un plaisir d'organiser des activités pour les jeunes de la communauté. Nous sommes fiers de compter parmi nous, deux nouveaux parents, qui nous apportent des idées nouvelles, ce qui permet un rajeunissement pour la relève.

Marc Drainville, Président

CÉRÉMONIE AU CIMETIÈRE

La cérémonie au cimetière se tiendra le **9 septembre 2018** à 14 h. Invitez votre famille, vos amis. N'oubliez pas d'apporter vos chaises. Si la température n'est pas au rendez-vous, la cérémonie se tiendra à l'église. Après la cérémonie, les membres du comité du cimetière seront disponibles pour répondre à vos questions. Nous profitons de l'occasion pour remercier notre Municipalité, qui a effectué gratuitement la coupe du gazon en 2015, 2016, 2017 et 2018 en plus de fournir la main d'œuvre qualifiée pour certains travaux. Sans l'appui de notre Municipalité, nous n'aurions pu faire l'achat du columbarium.



POSTE VACANT

La fabrique est toujours à la recherche d'un marguillier/ère pour compléter son statut de 6 membres. Un marguillier est un administrateur, responsable pour l'entretien, le budget, les revenus et les dépenses de l'église. Les réunions cordiales ont lieu à toutes les 6 semaines. André Lafond, président de la fabrique de Plaisance [\(819\) 427-6160](tel:8194276160)

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2018

Bravo aux animateur(trice)s qui ont su faire preuve de créativité et de dynamisme pour assurer une bonne planification des activités et ainsi bien meubler l'implication des jeunes tout au cours de l'été. Avec au-delà de 30 inscriptions on peut se dire que le camp de jour devient de plus en plus un incontournable à Plaisance pour répondre aux besoins grandissants des familles. Oui, notre population jeunesse croît et votre conseil municipal s'en réjouit.



CLUB DE L'AMITIÉ

Tous ensemble dans la même direction!

Le Club de l'Amitié reprendra ses activités pour ses membres le 13 septembre prochain à 14h à la salle municipale. Les membres sont invités à venir chercher leur carte ainsi que le calendrier des activités pour l'année 2018-2019 le 13 septembre à compter de 14h. Le coût de la carte est de 25 \$. Pour ceux et celles qui désirent se procurer la carte, vous n'avez qu'à vous présenter le 13 septembre à 14h pour compléter le formulaire d'inscription.

ACTIVITÉS À VENIR	
13 septembre 2018	À compter de 14 h Renouvellement de la carte de membre. Les membres pourront socialiser, jouer aux cartes et pour ceux et celles qui le désirent s'initier au jeu de crible. Suivi du souper à 17 h 30 Menu : Blé d'inde, spaghetti, gâteau tourbillon au caramel et vanille Coût : 10 \$ pour les membres 12 \$ pour les non-membres
29 septembre 2018	Tournoi de Whist de l'Amitié Porto-chocolat Inscription à 12 h 30 - Coût pour jouer 5 \$ Menu pour le souper : Soupe au poulet et nouille, poulet BBQ avec sauce BBQ, salade de chou, pomme de terre grecque, petit pois, gâteau à l'érable Coût : 15 \$ pour les membres 18\$ pour les non-membres Réservation obligatoire pour le souper et préférable pour les cartes Laurence Leduc - présidente (819) 427-8479 Liette Guindon - secrétaire (819) 427-5821

Toute l'équipe vous souhaite une bonne saison 2018-2019! Laurence Leduc, présidente

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF



Rappelons que ce service est toujours disponible pour répondre à vos besoins de déplacements. Avec une soixantaine de chauffeurs bénévoles répartis sur tout le territoire de Papineau, la corporation dont le siège social est situé au 1^{er} étage de la MRC connaît une augmentation annuelle de demandes. Pour rejoindre ce service : 819-308-0788 et ainsi obtenir tous les renseignements à ce sujet.

PROGRAMME RÉNORÉGION

Il existe deux programmes de subventions pour des travaux de rénovation de résidence. Le Programme RénoRégion s'adresse aux propriétaires-occupants d'une résidence dont la valeur uniformisée est de 115 000\$ et moins, soit pour des travaux, tels les murs extérieurs, toiture, fenêtres, fondation, système électrique, plomberie, sécurité incendie. Tandis que le Programme d'Adaptation de Domicile offre une aide financière aux personnes à mobilité réduite afin qu'elles puissent améliorer l'accessibilité de leur logement et l'adapter à leurs besoins. Pour toutes informations, veuillez contacter François Rieux, au 819-308-3222.



OFFRE D'EMPLOI

Poste :	Animateur /animatrice maison des jeunes
Superviseur immédiat :	Coordonnateur des loisirs et de la culture
Lieu de travail :	Maison des jeunes de plaisance
Caractéristiques de l'emploi :	30 heures semaine du lundi au vendredi de 15h00 à 20h30
Durée de l'emploi :	septembre 2018 à juin 2019
Traitement salarial :	12\$/heure (salaire minimum)

Sommaire des tâches : Sous l'autorité du coordonnateur des loisirs et de la culture de la municipalité de Plaisance, l'animateur (trice) de la maison des jeunes fait appliquer et respecter le code de vie et les règles de la maison des jeunes. Il ou elle accomplit un travail d'animation et établit une relation de confiance mutuelle auprès des jeunes. Il voit à l'élaboration d'activité à caractère socioculturel, préventif ou sportif, d'événements spéciaux et apporte son soutien aux différentes activités communautaires.

Exigences requises : Expérience en animation auprès des jeunes serait un atout ; Ne pas avoir d'antécédents judiciaires (références policières requises).

Compétences et qualités recherchées : Faciliter à communiquer, bonne capacité d'écoute, sens de l'organisation : planification, organisation et contrôle, sens de l'observation et vigilance, capacité d'animation et leadership, faire preuve de motivation, créativité et ouverture d'esprit, fiabilité et sens des responsabilités, sens de l'initiative, capacité de travailler en équipe.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le jeudi 24 août 2018 avant 16h00. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à M. Jason Carrière à l'adresse suivante : 275 rue Principale, Plaisance, JOV 1S0 ou loisirs.plaisance@mrcpapineau.com.

À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Ce n'est pas un secret qu'à Plaisance le nombre de chiens est en progression constante. Par conséquent, des mesures de collaboration s'imposent :

- Garder son chien en laisse ou dans un enclos sécuritaire.
- Ramasser ses excréments lors de vos sorties pédestres (des poubelles sont disponibles un peu partout).
- Prendre les dispositions nécessaires pour éviter que votre chien dérange l'entourage en aboyant constamment. Merci de votre collaboration.



CAPSULE 20^{ième} ANNIVERSAIRE

Voici un article paru dans l'édition d'août 1999 :

ABOLITION DES FRAIS D'INTERURBAIN DANS LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS, DÈS LE 17 SEPTEMBRE 1999 !

PLAISANCE - GATINEAU aucun frais d'interurbain pour les numéros débutant par le 663-669-643





AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par :

- Un projet de règlement (URB 18-03-04) modifiant le règlement de construction (URB 99-03) concernant les murs mitoyens.
- Un projet de règlement (URB 18-05-42) modifiant le règlement de zonage (URB 99-05) concernant l'utilisation et le stationnement des roulottes.
- Un projet de règlement (URB 18-05-43) modifiant le règlement de zonage (URB 99-05) concernant les constructions accessoires aux habitations jumelées ou en rangées.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 6 août 2018, le conseil a adopté;
Le projet de règlement numéro URB 18-03-04 concernant les murs mitoyens modifiant le règlement URB 99-03 (construction);
 - Lors d'une séance tenue le 3 juillet 2018, le conseil a adopté;
Le projet de règlement numéro URB 18-05-42 Dispositions concernant l'utilisation et le stationnement des roulottes modifiant le règlement URB 99-05 (zonage);
 - Lors d'une séance tenue le 3 juillet 2018, le conseil a adopté;
Le projet de règlement numéro URB 18-05-43 Dispositions concernant les constructions accessoires aux habitations jumelées ou en rangées modifiant le règlement URB 99-05 (zonage);
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 4 septembre 2018, à 18h30 à la place des aînés situé au 62, rue St-Jean Baptiste à Plaisance. Au cours de cette assemblée, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté tous les jours du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 au bureau municipal, au 275, rue Principale, à Plaisance.
4. Les modifications du projet de règlement (URB 18-03-04) Dispositions concernant les murs mitoyens modifiant le règlement de construction (URB 99-03) ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
 - Les modifications du projet de règlement (URB 18-05-42) Dispositions concernant l'utilisation et le stationnement des roulottes modifiant le règlement de zonage (URB 99-05) contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
 - Les modifications du projet de règlement (URB 18-05-43) Dispositions concernant les constructions accessoires aux habitations jumelées ou en rangées modifiant le règlement de zonage (URB 99-05) contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le présent projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la municipalité.

Donné à Plaisance ce 14^e jour du mois de d'août 2018

Paul St-Louis, Directeur général/Secrétaire-trésorier

COURS ET ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE



ZUMBA

QUAND : Lundi 17 septembre 2018 à 19h

LIEU : Salle municipale de Plaisance

HEURE : 19h

MIXED UP

Mardi 18 septembre 2018 à 19h

Salle municipale de Plaisance

19h



Informations/Inscriptions : Catherine Roche 613-677-3122

L'Association des Loisirs de Plaisance
présente
LE CHOEUR
*La Chanterelle
de la Lièvre*
sous la direction de
Daniel Lafleur

Le 30 septembre 2018, 14 h
Église du Coeur-Très-Pur-De-Marie
277, rue Principale, Plaisance QC J0V 1S0

Billets : 15 \$
En vente auprès des membres de l'Association des
Loisirs de Plaisance
Information :
819-475-6080
association-loisirs-plaisance@ hotmail.com

© Info Services 10 819-475-6080



RÉSERVATION DE SALLE - TEMPS DES FÊTES

S'il y a plus d'une réservation pour la même date, un tirage aura lieu le
jeudi 11 octobre 2018 à 12 h

Nom du responsable : _____

Famille de : _____

Adresse : _____ Tél. : _____

Date de réservation : 1^{er} choix : _____ 2^e choix : _____

Salle : Place des Aînés Salle municipale

